

# Programme pour l'établissement de moyens d'enseignement de la géographie et de l'histoire suisse

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Pionier: Organ der schweizerischen permanenten Schulausstellung in Bern**

Band (Jahr): **25 (1904)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **12.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262517>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# PIONIER

Organ

der schweiz. permanenten Schulausstellung in Bern.

---

**XXV. Jahrgang.**

**N<sup>o</sup> 3 u. 4.**

**30. April 1904**

---

**Preis pro Jahr:** Fr. 1. 50 (franko). — **Anzeigen:** per Zeile 15 Centimes.

---

**Inhalt:** Programme pour l'établissement de moyens d'enseignement de la géographie et de l'histoire suisse. — Diverses. — Literatur. — Neue Zusendungen. — Anzeigen.

---

## **Programme pour l'établissement de moyens d'enseignement de la géographie et de l'histoire suisse.**

La direction de l'exposition permanente scolaire à Berne, en sa qualité de section directrice et mandataire de l'Union des expositions scolaires suisses, soumet à l'examen des sociétés géographiques, historiques et artistiques suisses le programme qui suit, dans le but d'acquérir une base large et solide pour adresser une pétition aux autorités fédérales. Quoique le sujet concerne l'école populaire, nous estimons que les sociétés géographiques et historiques, ainsi que les artistes suisses qui seront appelés à collaborer à l'exécution de cette œuvre, ont un grand intérêt à appuyer nos efforts. Nous espérons que vous examinerez sérieusement notre programme et que vous nous ferez part des modifications et des adjonctions à y apporter, afin que, l'enquête une fois terminée, nous puissions présenter aux autorités fédérales un projet étudié et motivé sous tous les rapports.

Nous vous prions instamment, Messieurs, de bien vouloir nous communiquer jusqu'au 8 juin 1904 vos décisions concernant notre projet.

### **I. Exposé des motifs.**

Quoique le principe de Pestalozzi, „l'intuition doit être la base de tout enseignement propre à former l'esprit“, ne soit plus contesté aujourd'hui par aucun pédagogue, nous sommes, dans nos écoles suisses, dépassés par nos voisins allemands dans l'application de ce principe, surtout en ce qui concerne l'histoire et la géographie, parce que, chez nous, on admet encore trop souvent que la principale tâche

de l'école primaire est d'apprendre à lire, à écrire et à calculer, de sorte que les autres branches d'enseignement ne sont envisagées et traitées que comme des branches secondaires. Depuis que la géographie, l'histoire et les connaissances civiques sont entrées dans les programmes des examens de recrues, ces branches secondaires figurent dans le plan d'études de l'école primaire de tous les cantons et on consacre à cet enseignement le temps jugé nécessaire; mais ces mêmes examens de recrues montrent d'une manière frappante combien minimes sont les résultats acquis dans ce domaine. La cause principale de cet insuccès gît sans doute dans le manque de moyens d'enseignement intuitifs. L'enseignement de ces branches dans nos écoles manque de base naturelle, il se donne d'une manière trop mécanique, les manuels sont appris par cœur, mais ces connaissances n'ont aucune durée, car un bagage mnémonique de ce genre disparaît au bout de quelques semaines comme le brouillard au soleil levant.

La Confédération a fait le premier pas pour l'amélioration de cet enseignement en établissant une carte murale de la Suisse, ce qui était très nécessaire. Mais cela ne constitue qu'une petite partie de la tâche à accomplir, et notre république a des motifs péremptoires pour vouer une plus grande attention à l'enseignement de la géographie et de l'histoire, parce que la législation et l'administration sont pour une grande part dans la main des citoyens admis à voter et qu'elles dépendent du degré de leur instruction. L'époque actuelle avec son agitation politique qui mine tout, qui met en question l'Etat même, nous apprend à chercher des moyens propres à combattre les éléments destructifs et subversifs, à faire naître dans notre jeunesse l'amour de la patrie et à lui inculquer des idées saines sur les bases de l'Etat et du bien public. Apprendre par cœur la géographie et l'histoire est le pire moyen, il faut que l'enseignement de ces branches se fonde sur l'intuition. D'autres Etats, la Prusse par exemple, se sont conformés depuis dix ans à ce principe, et ont exécuté une réforme totale de leurs manuels d'histoire. L'amour de la patrie est réveillé dans la jeunesse par une étude approfondie du sol du pays et de l'histoire de son peuple, par la connaissance des institutions politiques et de leur développement successif. On ne désire pas ce que l'on ne connaît pas. Des idées justes sur la patrie et ses institutions s'acquièrent le mieux au moyen de l'enseignement intuitif. Cette méthode constitue un élément de conservation d'une grande importance. Une conception exacte des institutions de l'Etat prévient

la propagation d'idées superficielles et démagogiques qui ne causent à l'Etat que des frais inutiles et le forcent à des mesures de police. Dans la médecine, on a reconnu depuis longtemps l'importance de la méthode prophylactique pour la conservation de la santé; la Confédération de même cherche à prévenir les inondations et d'autres dévastations du sol de notre pays par le reboisement des montagnes et par des travaux préservatifs contre les torrents et les avalanches, et cela avec un succès complet. Dans le domaine matériel, où l'on peut tout mesurer et calculer, on n'abandonnerait plus ces travaux préventifs; mais, dans le domaine intellectuel, il est beaucoup plus difficile de démontrer et de concevoir que ce sont les mêmes lois qui font règle, parce que c'est moins évident. Il est cependant universellement reconnu que la volonté de l'homme est dirigée par des représentations et des idées claires qui sont propres à élever l'individu au-dessus des instincts de la brute. Or, le chemin conduisant à la lucidité des conceptions passe par l'intuition. Dans l'arsenal de l'école populaire, les moyens d'intuition pour la géographie et l'histoire n'existent pour ainsi dire pas. Il est du devoir de l'Etat, d'obvier à cette lacune, car on n'a plus rien à attendre des librairies et des éditeurs qui ont déjà perdu beaucoup d'argent dans des entreprises de ce genre, le débouché suisse étant trop petit. Il paraît tout à fait superflu d'exposer encore quel intérêt l'Etat doit avoir à ce que soldats et officiers disposent d'une connaissance approfondie du terrain et de l'histoire du pays, et il importe donc de frayer le chemin à une meilleure méthode. Pour cela, il faut que les écoles aient des moyens d'enseignement convenables. Dans nos universités, où les adultes, qui sont bien plus doués que la plupart des élèves primaires, viennent chercher leur instruction, on possède le meilleur matériel intuitif; il suffit pour s'en convaincre de visiter les divers instituts de médecine et de sciences naturelles. A l'école primaire, où les élèves sont beaucoup plus jeunes et moins doués que les étudiants, le maître doit inculquer des idées justes sur ces matières par sa seule parole et au moyen de manuels scolaires. C'est attacher l'âne par la queue et perdre son temps et son argent. Disons encore que l'on consacre peu de leçons à la géographie et à l'histoire et qu'il est impossible d'en augmenter le nombre aux dépens des autres branches. L'enseignement des sciences naturelles ne manque pas de matériel intuitif, il y en a en abondance comme quantité et comme qualité, parce que, dans ce domaine, il n'y a pas de limites de langues ni de pays. Il en est tout autrement des

moyens d'enseignement pour l'histoire et la géographie suisse. C'est une ironie que le plus beau pays de l'Europe soit resté tellement en arrière vis-à-vis de ses voisins, l'Allemagne et l'Autriche, en ce qui concerne les moyens d'enseignement pour la connaissance de la patrie; mais ce fait est compréhensible, la Suisse ayant un débouché par trop restreint pour que les éditeurs risquent de grandes sommes dans des entreprises de ce genre. Cette situation ne peut durer plus longtemps, et il faut que nous prenions le chemin qui s'ouvre devant nous.

Il y a vingt ans, les sociétés géographiques suisses ont demandé, simultanément, avec la carte murale suisse, l'établissement de reliefs à l'échelle de 1 : 25,000 comme moyen de démonstration dans l'enseignement de la géographie et pour la compréhension de la carte en relief. Ce postulat n'a pas encore trouvé de solution, quoique aucun pays n'ait un plus grand besoin de ce moyen d'enseignement que la Suisse. M. le professeur Heim a démontré dans sa conférence, lors de l'assemblée des instituteurs suisses à Zurich, en juillet dernier, que ce sont des Suisses qui ont inventé le relief et que les cartes suisses ont été établies d'après des reliefs. Aucun autre pays n'a d'aussi éminents artistes que le nôtre en ce qui a trait à la construction des reliefs. Le besoin de faire comprendre aux élèves les difficultés du terrain n'est pas contesté et les gens du métier sont prêts à réaliser la chose, il n'y a plus qu'à l'exécuter. Nous n'avons pas besoin d'un relief de toute la Suisse, mais seulement de quelques types représentant certaines parties des Alpes, du plateau et du Jura et qui faciliteraient grandement l'étude de la carte. Comme complément aux manuels, il nous faut en outre des tableaux géographiques. Ce que nous possédons dans ce domaine, nous le devons à l'étranger et à la librairie Kaiser, mais cette dernière a eu si peu de succès avec cette publication qu'elle a renoncé à la continuer. Il nous faudrait donc pour l'enseignement de la géographie des reliefs et des tableaux géographiques. Ces moyens intuitifs ont sur les manuels le grand avantage de pouvoir être employés dans toutes les écoles de tous les cantons sans distinction de langues, de confessions et de partis politiques. Il en est de même pour les moyens d'enseignement de l'histoire de notre pays. L'Autriche, la Bavière et d'autres Etats ont d'excellents tableaux ayant trait à l'histoire de leur pays et auxquels les nôtres ne peuvent être comparés, car ils ne répondent ni aux exigences de l'enseignement de l'histoire tel qu'il est donné de nos jours, ni à celles de l'art.



## II. Propositions.

### A. Géographie.

#### 1. Tableaux géographiques.

Projet de M. le professeur Äppli à Zurich. Collection de tableaux *géographiques* pour les écoles suisses.

Je fais précéder ce projet de programme par les explications suivantes :

1. Je suppose que tous ces moyens intuitifs sont établis sous forme de tableaux muraux du format de ceux de Lehmann ou des „neuen Künstler-Steinzeichnungen“.

2. Quant à l'exécution technique, je proposerais, au point de vue de la modicité du prix de revient, la lithographie à la craie et coloriée, comme les modèles indiqués ci-dessus.

3. Le nombre des tableaux à établir ne peut dépendre de l'énumération qui suit, parce que le même tableau peut servir à plusieurs points de vue.

4. Quant au choix des sujets, il faudrait tenir compte non seulement de la géographie physique, mais encore des paysages des différentes contrées.

5. La collection ne doit comprendre que des paysages réels et non pas des produits de l'imagination.

6. L'énumération qui suit ne prétend pas être complète.

Projet de programme pour une collection de *tableaux géographiques suisses pour l'école populaire*.

I. *Montagnes* : Haute cime des Alpes de gneiss, haute cime des Alpes calcaires, cime de la région des basses Alpes, chaîne de montagnes crétacées, montagnes crétacées de la zone de Flysch (roches), sommets du plateau, formation verticale et formation horizontale, paysage de moraine, chaîne du Jura à profil horizontal et transversal, plateau jurassien, éboulement d'une montagne.

II. *Formes de vallées* : Gorge, haute vallée, gradins, large fond de vallée, vallée longitudinale du Jura, vallée transversale du Jura.

III. *Eaux* : Source, lac alpestre, lac au pied des Alpes, chute d'eau, lac de la plaine, grand fleuve.

IV. *Avalanches et glaciers* : Avalanche poudreuse, avalanche compacte, cône d'avalanche, débris d'avalanche, dévastations occasionnées par les avalanches, excavation dans le névé, crevasse de glacier, extrémité de glacier, lac de glacier, glacier pendant, chute de glacier.

V. *Végétation et animaux*: Pâturage dans les Alpes, forêt dans les Alpes, végétation dans le Valais, végétation dans le Tessin, troupeau de vaches dans les Alpes, troupeau de chèvres, chamois, marmottes.

VI. *Occupation*: Départ pour l'alpe, intérieur d'une cabane alpestre, glissage de bois dans les montagnes, faneur dans les hautes Alpes, fanaison dans les montagnes, industries, comme celles du coton, de la soie et de l'horlogerie, en ayant soin de représenter moins l'intérieur des fabriques que les agglomérations typiques dues à ces industries.

VII. *Moyens de communication*: Route alpestre, construction de ponts, chemin de fer de montagnes, point de jonction de plusieurs lignes de chemin de fer.

VIII. *Habitations*: Fermes isolées, village compact, constructions typiques de maisons d'habitation, comme par exemple celles de l'Oberland, de la Haute-Argovie, du Fischental, de l'Engadine, grandes villes, centres d'étrangers: Davos, Interlaken, Zermatt, St-Moritz.

IX. *Costumes et fêtes populaires*: Costumes caractéristiques, landsgemeinde, fête de lutteurs, etc.

J'ajoute pour terminer qu'un éditeur qui pourrait céder les tableaux de ce genre à un prix modique, ferait ses affaires.

## 2. Reliefs.

1. *Proposition de la Société géographique de Berne*. La Confédération augmente, pour chacune des expositions scolaires permanentes suisses, la subvention actuelle de fr. 1000 par année, spécialement pour l'acquisition de reliefs. De cette manière, la subvention peut être accordée simplement par voie budgétaire, et les complications qu'entraînent une loi et le referendum sont évités (*Pionier* 1902, pages 37—44).

2. Réponses de M. le professeur F. Becker à Zurich *aux questions concernant les reliefs*.

*Première question*: Est-ce que l'emploi de reliefs à l'école populaire est réellement nécessaire à côté de la nouvelle carte murale de la Suisse ou d'autres cartes de ce genre pour l'enseignement de la géographie de la Suisse?

### Réponse.

Oui. Il est naturel que l'enseignement de la géographie de la Suisse se fasse en général au moyen de cartes; mais plus la carte est comprise, plus cet enseignement est fécond en résultats. Or, il n'est pas si facile de comprendre une carte. C'est certainement le relief

qui fait le mieux comprendre la configuration naturelle du terrain, c'est le meilleur moyen de comparaison directe, vu qu'il donne des renseignements précis, surtout sur les proportions des différentes hauteurs et sur l'inclinaison des surfaces. Le relief complète la carte, qui ne donne pas une intuition directe en ce qui concerne la troisième dimension.

Les reliefs ne devraient pas seulement servir de complément à la carte, mais ils devraient former la base pour la lecture de la carte et pour en acquérir une conception exacte.

Vu les exigences toujours croissantes tendant à augmenter les matières à enseigner, il est nécessaire de chercher à améliorer sans cesse la méthode, pour gagner non seulement du temps, mais aussi pour arriver à une compréhension plus approfondie de la carte.

Les reliefs correspondant aux cartes géographiques facilitent la compréhension de la partie la plus difficile de la représentation cartographique, celle de la configuration plastique du sol et des signes conventionnels.

C'est pourquoi un mouvement général se manifeste dans les cercles scolaires en faveur de l'emploi des reliefs comme moyen auxiliaire pour l'enseignement de la géographie; soit comme moyen intuitif pour la compréhension de la carte, soit comme représentation directe du terrain même et de ses accidents. Un jour on s'étonnera qu'on ait essayé de faire comprendre la carte sans reliefs et des difficultés qu'on a dû vaincre pour y arriver.

La Suisse, qui est peut-être restée en arrière vis-à-vis d'autres pays dans l'emploi des reliefs à l'école, est toujours à même de se mettre à la tête du mouvement, attendu que c'est chez nous que l'art de la construction des reliefs est le plus développé, tant au point de vue de la science que de l'exécution artistique. Il appartient aussi à la Suisse de se mettre en avant dans cette question, depuis que, par sa carte murale, elle a fait un pas si important et si décisif dans le domaine de l'enseignement de la géographie.

*Deuxième question:* Quelles sortes de reliefs répondraient le mieux au besoin et contribueraient le plus efficacement à l'enseignement dans l'école populaire, relief de la Suisse entière, relief du canton, relief du district, relief de certaines parties de la montagne, reliefs typiques?

### *Réponse.*

La représentation moderne du relief du sol est faite au moyen de lignes de niveau, avec ou sans dessin, dit dessin de relief (ombres et teintes qui rendent la carte plastique). L'explication des lignes de niveau



est du domaine de la géométrie descriptive, mais elle doit être enseignée déjà à l'école populaire sous forme élémentaire, au moyen de modèles, car la carte populaire de l'avenir sera la carte à courbes de niveau.

Un certain nombre de moyens d'enseignement propres à initier l'élève à la connaissance de la carte sont déjà à notre disposition, d'autres sont encore à créer. (Les reliefs à courbes par R. Leuzinger, avec explications par MM. Becker, professeur à Zurich, et Stucki, maître secondaire à Berne. Sous peu paraîtra la clef à l'usage de la carte du canton de Lucerne, comme introduction à la connaissance de la carte à courbes, par l'auteur de cette carte.)

Quant à l'espèce de reliefs à employer, ce sont les reliefs, pour ainsi dire, parallèles aux cartes en usage et pouvant être employés simultanément comme point de comparaison qui s'y prêtent le mieux.

En premier lieu, on devrait chercher à établir un relief parallèle à la nouvelle carte murale, c'est-à-dire un relief de la Suisse à l'échelle de 1 : 200,000; exécuté d'abord comme relief à courbes ou relief à courbes avec les cours d'eaux principaux, mais seulement dans le modelage; puis comme produit parallèle à la carte spéciale (carte de Siegfried) un relief à l'échelle de 1 : 25,000 de la contrée qui intéresse une certaine école ou un district.

L'exécution technique du premier relief est très facile et une reproduction ne reviendrait que de fr. 30 à fr. 50. Pour pouvoir l'utiliser comme moyen d'enseignement dans toutes les classes, on pourrait se borner à certaines parties du relief entier, pour une école du plateau, par exemple, on prendrait, outre la contrée où est située l'école en question, une partie de la haute montagne et inversement, et peut-être serait-il bon de prendre la Suisse centrale pour toutes les classes.

D'importants travaux préparatoires ont déjà été faits pour le relief à l'échelle de 1 : 25,000, c'est-à-dire que des parties considérables sont déjà exécutées, et de riches expériences ont été acquises. Les reliefs, dits typiques ou terminologiques, doivent être exclus des classes inférieures. On doit faire voir aussi peu que possible à l'élève ce qui n'est pas la vraie nature.

*Troisième question:* Quels sont les avantages que promet à l'élève l'emploi de reliefs et spécialement des reliefs dont il est question plus haut?

*Réponse.*

Les avantages ont déjà été mentionnés; ils consistent à faire comprendre directement à l'élève la plasticité des formes de la nature, la configuration du sol sous trois dimensions, tandis qu'elle

n'est représentée sur la carte que par deux dimensions; de cette façon l'enfant se fait une idée nette de la nature et se représente mieux cette dernière par l'image. Les reliefs abrègent l'enseignement et le rendent plus fécond; ils mettent l'élève dans les conditions voulues pour étudier la carte, c'est-à-dire dans une position qu'il ne peut jamais occuper dans la nature même. Ils transforment en quelque sorte quelque chose de surnaturel en une chose naturelle et ils constituent un moyen d'enseignement qui parle plus directement que la carte et qui saisit davantage l'enfant.

Si l'école se sert déjà de modèles dans les leçons, où des objets naturels peuvent être employés, à combien plus forte raison les modèles ne sont-ils pas nécessaires là où une intuition directe n'est jamais possible, comme c'est le cas quand on contemple la configuration du sol d'un pays dans son ensemble.

L'étude d'une branche est d'autant plus attrayante et amusante pour l'élève que l'enseignement est clair et simple et que l'élève comprend rapidement, alors son imagination peut se développer librement. Le plaisir qu'éprouve l'élève à l'étude de la géographie s'en accroît et par suite aussi l'étude de l'histoire, qui dépend de celle de la géographie.

L'enseignement de la géographie à l'école populaire est rendu difficile, parce que la géographie et l'histoire doivent y être enseignées simultanément et non pas successivement, alors que l'un devrait précéder l'autre; en outre les élèves sont si peu développés à cet âge, ils ont une si faible idée de la vie politique et économique en général que la géographie ne les intéresse pas beaucoup, ce qui ne serait pas le cas, si cet intérêt avait déjà été éveillé par quelques notions d'histoire.

*Quatrième question :* Est-ce qu'une action commune de l'Union des expositions scolaires serait désirable pour l'établissement des reliefs dont il est question ?

*Réponse.*

La voie à suivre, indiquée par les circonstances actuelles, pour l'établissement de ces reliefs, est la suivante :

L'école ne peut s'intéresser à la question des reliefs que dans la mesure où elle l'a fait pour la carte murale et tout d'abord non pas comme organe exécutif, mais plutôt pour encourager l'entreprise et en écouler les produits en ayant égard aux besoins de la Suisse. Ce qui devrait être exécuté en premier lieu, c'est un relief à l'échelle de 1 : 200,000.

L'établissement de reliefs à l'échelle de 1 : 25,000 pour toute la Suisse est du domaine de l'établissement topographique fédéral qui,

par ses travaux, a pour mission de travailler à l'enseignement de la géographie et à la défense de la patrie. Mais dans cette question aussi l'école doit faire valoir son opinion.

Les instituteurs et les élèves peuvent prendre une part active à la construction de reliefs devant servir de moyens d'enseignement pour la compréhension de la carte, tout spécialement en ce qui a trait à la commune ou au district. Mais pour arriver à exécuter de bons reliefs, il est indispensable de travailler d'après une méthode établie selon les règles de la technique. L'Union des expositions scolaires devrait provoquer l'établissement d'un manuel d'instruction sur cette matière.

Afin d'arriver à un résultat pratique, il faut éviter de gaspiller ses forces dans la poursuite de trop de projets, il faut les concentrer d'abord sur un seul objet, c'est-à-dire sur le relief de la Suisse à l'échelle de 1 : 200,000, pour l'exécution duquel l'Union des expositions scolaires devrait prendre l'initiative.

La question de l'exécution proprement dite de ce relief, que l'Union ne peut établir elle-même, devrait être résolue comme suit : L'Union cherche à obtenir de la Confédération un subside unique du montant de la somme qu'un artiste qualifié estimerait nécessaire pour exécuter l'original du relief, puis elle établirait avec l'auteur un prix fixe pour lequel il céderait des copies aux écoles.

Lors de l'exécution du relief, il importerait de veiller à ce que les progrès les plus récents de la technique et de l'art fussent appliqués ; et nous faisons remarquer que celui qui possède ces moyens peut aussi produire à meilleur marché.

Le soussigné arrive à la conclusion suivante : L'Union des expositions scolaires permanentes suisses fera tout ce qui dépendra d'elle pour arriver à établir un relief de la Suisse, à l'échelle de 1 : 200,000, ce qui est le seul moyen de tirer tout le profit possible des riches matières que renferme la carte murale de la Suisse, parce qu'un relief de ce genre explique et complète admirablement la carte. Les frais pour l'établissement de l'original sont supportés par la Confédération, tandis que, pour les reproductions, on convient d'un prix fixe avec l'auteur. La remise aux écoles du relief entier ou de certaines de ses parties se fera en remboursement du prix, soit par les cantons, soit par les communes ou par tous les deux ensemble.

Zurich, le 4 avril 1903.

(sig.) *F. Becker,*

colonel à l'état-major et professeur à l'école polytechnique fédérale.

## B. Histoire.

### Indications sommaires sur l'établissement d'une collection de tableaux historiques pour l'école populaire suisse.

Il serait superflu de vouloir démontrer la nécessité d'employer des moyens intuitifs dans l'enseignement de l'histoire. Depuis longtemps les pédagogues et les théoriciens demandent que cet enseignement devienne intuitif. Mais tandis qu'en ce qui concerne la géographie, on fait partout des efforts pour se procurer des reliefs et d'autres moyens intuitifs et qu'on en trouve presque dans chaque classe, ces moyens manquent, pour ainsi dire, presque partout dans les écoles populaires, il y a même des écoles moyennes qui n'en ont pas.

Les moyens intuitifs qui existent actuellement et dont on se sert parfois ne suffisent pas. Ils n'offrent, comme c'est par exemple le cas pour „L'histoire de la Suisse en images“, que des tableaux de fantaisie ou des représentations de batailles et de guerres. Ce dont on aurait un besoin urgent, ce serait de bons tableaux intuitifs pour l'enseignement de l'histoire de la civilisation. Le grand ouvrage, modèle allemand, la collection bien connue de tableaux pour l'histoire de la civilisation, par A. Lehmann, est, il est vrai, excellent en ce qui concerne sa tendance générale, mais il renferme cependant aussi de purs produits d'imagination (par exemple un château qui, sous la forme donnée, n'existe nulle part) et il ne peut, naturellement, pas tenir compte de ce qui a rapport spécialement à nos institutions suisses. Nous devrions avoir une collection de tableaux de ce genre, adaptés à nos institutions nationales et pouvant être utilisés dans l'enseignement de l'histoire.

D'après l'opinion générale des théoriciens actuels, l'enseignement de l'histoire a pour tâche principale, tout en captivant l'âme et l'intelligence des élèves par des narrations intéressantes, d'éveiller en lui des représentations exactes des faits historiques dont on lui parle. Il faudrait par conséquent que, dans une collection de ce genre, les tableaux sur l'histoire de la civilisation fussent très nombreux. Dans mon opuscule, *Ortsgeschichte und historische Heimatkunde, etc.*, page 53, j'ai dit, il y a six ans: „Malheureusement nous manquons jusqu'à présent d'une collection de tableaux de volume restreint et à prix modique, qui offrirait quelque chose de tout à fait convenable: monastères, châteaux, costumes nationaux, armes, habitations, anciennes villes, etc., et qui sont d'une nécessité absolue. Les éditeurs et les directions cantonales de l'instruction publique devraient s'unir



pour faire paraître quelque chose d'excellent dans ce genre; ce serait une œuvre méritoire. Nous devrions avoir à notre usage un atlas pour l'histoire de la civilisation en Suisse."

Nous faisons toutefois expressément remarquer que quelques représentations de hauts faits et d'événements de l'histoire suisse, d'après les tableaux des grands peintres d'histoire ne devraient pas être exclus de cette collection.

Je me permets de donner ci-après une esquisse de ce que je crois nécessaire ou convenable pour une collection de ce genre. C'est une énumération dans laquelle on peut faire un choix et qui a surtout pour but de caractériser la tendance de l'enseignement de l'histoire, et je suppose que ces tableaux seront exécutés dans le genre des tableaux Lehmann.

I. Village lacustre. II. Amphithéâtre romain (Windisch ou Bâle-Augst), borne milliaire romaine, théâtre romain. III. Monastère avec cloître. IV. Initiales et peintures d'un manuscrit monastique (voir B. Rahn, *Psalterium aureum*). V. Ville du moyen âge: Vue intérieure et vue extérieure. VI. Maison bourgeoise, vue extérieure et intérieure. VII. Maison de ville. VIII. Château du moyen âge: La tour d'habitation, système de la tour de défense, château impérial. IX. Armement d'un chevalier, armoiries, costume d'un chevalier (manuscrit *Manessé*). X. Vue extérieure d'une église du moyen âge: 1. Époque romane; 2. époque gothique. XI. Intérieur d'une église du moyen âge. XII. Chapelle commémorant une bataille (Morgarten). XIII. Douane avec barrière. XIV. Costumes de guerriers des 15<sup>me</sup> et 16<sup>me</sup> siècles. XV. Costume de l'époque de la perruque. XVI. Soldats suisses de la fin du 18<sup>me</sup> et du commencement du 19<sup>me</sup> siècle (collection Escher). XVII. Landsgemeinde. XVIII. Un ou plusieurs monuments historiques (St-Jacques et autres de ce genre). XIX. Quelques reproductions de tableaux historiques classiques: Bosshardt, bataille de Sempach; Nicolas Wengi; Vogel, Les Confédérés devant le cadavre de Winkelried, etc.

Kusnacht (Zurich), avril 1903.

(sig.) Prof. Dr *Dändliker*.

Nous manquons pour l'enseignement de l'histoire suisse de bons tableaux muraux propres à développer les jeunes imaginations et à rendre l'enseignement fructueux. Nous proposons les tableaux suivants :



1. Paysage de glacier avec habitants des cavernes. 2. Village lacustre. 3. Emigration des Helvètes en Gaule. 4. Passage des Germains à l'époque des invasions. 5. Le serment du Rutli. 6. Bataille de Morgarten. 7. Bataille de Sempach. 8. Bataille du Stoss. 9. Bataille d'Arbedo. 10. Bataille de St-Jacques. 11. Siège de Morat. 12. Retraite de Marignan. 13. Soupe au lait de Kappel. 14. Combat de Neuenegg. 15. Combat de Rothenthurm. 16. Endiguement de torrent. 17. Corrections du Rhône et du Rhin. 18. Landsgemeinde à Altdorf. 19. L'armée de Bourbaki. 20. Portraits d'hommes d'Etat.

---

Quant aux tableaux de batailles et de guerres, on doit surtout avoir en vue la représentation fidèle de l'équipement, de l'armement, de la disposition des troupes (coin, hérisson, mêlée), des fortifications (letzi, rempart, abatis d'arbres), de sorte que les progrès réalisés dans l'organisation militaire de la Suisse soient aussi mis en valeur et qu'on n'en revienne pas toujours à la vieille légende tout à fait fausse que c'est exclusivement à leur bravoure que les Suisses devaient leurs victoires.

*E. Lüthi.*

---

Voilà les propositions que nous soumettons à votre connaissance. Quelque différentes qu'elles soient, elles expriment toute la nécessité de créer, par une subvention fédérale, des moyens intuitifs pour l'enseignement de la géographie et de l'histoire suisse. En ce qui concerne l'exécution de ce projet, on ne tardera certainement pas à être d'accord. Nous estimons toutefois qu'il serait plus pratique de ne pas trop demander à la fois, mais de faire un bon commencement. Sitôt que les réponses des sociétés intéressées nous seront parvenues, nous les classerons et nous convoquerons éventuellement une conférence de délégués de ces sociétés dans le but de s'entendre quant aux propositions définitives à présenter aux autorités fédérales.

**Au nom de l'Union des expositions scolaires suisses,**

La section directrice :

**Exposition permanente scolaire de Berne.**

---